

SOCIÉTÉ

« La précarité, ce n'est pas que pour les autres »

Les Restos du cœur poursuivent leur grande opération de collecte de denrées alimentaires aujourd'hui samedi. Ils sont aidés par les garçons et filles d'une filière transport routier de marchandises du lycée Bugatti d'Illzach.

Édouard Cousin

Dans la galerie du magasin Cora de Dornach, à Mulhouse, les bénévoles des Restos du cœur sont à pied d'œuvre depuis hier matin. Jusqu'à ce soir, ils prennent part à la grande opération de collecte annuelle de denrées alimentaires.

Au gré de la générosité des clients de l'hypermarché, des chariots, disposés en arc de cercle, se remplissent d'aliments pour bébé, de plats cuisinés, boîtes de conserve, produits d'hygiène, mais aussi de farine, d'huile ou de riz...

Toute la journée d'hier, des jeunes filles sont venues donner un coup de main. Elles sont en classe de 2^{de} et de 1^{re} bac pro transport routier de marchandises au lycée Bugatti d'Illzach. C'est leur professeur principal, Christian Luttringer, par ailleurs bénévole de longue date aux Restos, qui les a embarquées dans l'aventure. « Cela fait partie d'une opération pédagogique. L'idée, c'est d'abord de montrer aux jeunes que la précarité, cela ne concerne pas que les autres », remarque l'enseignant.

« Une action pratique et qui a du sens »

Les élèves de cette filière (dans laquelle il n'y a pas que des filles !) mettent également leurs connaissances pratiques et théoriques au profit de l'association caritative. « À Dornach, ainsi qu'à Auchan Kingersheim, les jeunes gens chargent les camions. Ils conduisent ensuite ces gros-porteurs de 19 tonnes jusqu'au site d'Illzach des Restos du cœur où tout va être entreposé. C'est un peu comme s'ils devaient livrer des clients. » Christian Luttringer ajoute que tous les lycéens qu'il a sollicités ont immédiatement adhéré à la démarche. « Il s'agit d'actions



Trois élèves de 2^{de} et de 1^{re} bac pro transport, ici avec leur prof principal Christian Luttringer (en chemise noire) et avec le président des Restos du Haut-Rhin, Pierre Fetel (à droite, en tee-shirt blanc), hier après-midi, dans la galerie du magasin Cora Dornach de Mulhouse.

Photo L'Alsace/Jean-François Frey

liées à leur futur métier et qui, de plus, ont du sens. » À partir de lundi, les mêmes jeunes vont aller récupérer les denrées collectées dans les 64 magasins de tout le Haut-Rhin où l'opération des Restos a lieu afin de tout centraliser.

L'enseignant en profite pour signaler que le bac pro auquel les garçons et filles se préparent peut se targuer d'un taux de placement de 100 %. En clair, tous ceux qui obtiennent le diplôme trouvent un travail. La filière sera d'ailleurs présentée aujourd'hui samedi, à l'occasion des portes ouvertes au lycée Bugatti.

Du côté des Restos, Pierre Fetel, le président départemental indique que 860 bénévoles sont mobilisés, jusqu'à ce soir, dans tout le Haut-

Rhin. « L'an passé, nous avons réuni 115 tonnes de denrées alimentaires, dans 50 magasins. Nous espérons faire mieux cette année. »

8 à 9 % de bénéficiaires en plus en un an

Cela d'autant que le nombre de bénéficiaires des Restos du cœur est en hausse sensible. « Il a augmenté de 8 à 9 % par rapport à l'an dernier ! À titre d'illustration, la semaine passée, en une semaine donc, nous avons distribué 33 000 repas dans le département. »

Le président rappelle également que l'activité des Restos ne connaît pas de pause. « La campagne d'hiver s'achèvera le 19 mars. Mais la

campagne d'été va s'enchaîner presque aussitôt. Elle s'étendra de la fin mars à la fin novembre. »

« Cette année, nous insistons particulièrement sur les produits d'hygiène, mais aussi - comme toujours - sur les conserves de légumes, de plats cuisinés et de poisson », conclut le président des Restos du cœur du Haut-Rhin. Pierre Fetel qui sera présent au magasin Cora jusqu'à sa fermeture, ce soir. C'est dans ce commerce que les Restos avaient collecté le plus de denrées alimentaires l'an passé, avec un total de 7 tonnes de marchandises.

Y ALLER Collecte au profit des Restos du cœur, aujourd'hui samedi toute la journée (de 8 h à 20 h au magasin Cora de Dornach, notamment).

Conférences

« Face au cancer : comprendre et agir » sera le thème d'une conférence donnée par le Dr Bruno Audhuy, oncologue et président de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin, le mercredi 16 mars à 20 h, à la Maison de la citoyenneté/Agora, 18 rue de Ruelisheim à Kingersheim. Entrée libre.

Avec près de 150 000 décès par an en France, le cancer est la première cause de mortalité subite, avant les maladies cardiovasculaires et les accidents de la route. En 2015, 385 000 nouveaux cas ont été déclarés en France et près d'une personne sur trois contractera dans sa vie cette maladie. Chez l'homme, le cancer le plus fréquent est celui de la prostate, chez la femme celui du sein. Heureusement, plus d'un cancer sur deux peut être guéri aujourd'hui.

Tabou, douloureux, angoissant... le cancer est un sujet que l'on a souvent peur d'aborder ouvertement. Il est au contraire nécessaire de regarder la maladie en face, ne pas craindre d'en parler avec son entourage ou son médecin afin de l'appréhender avec plus de sérénité.

En bref

SOLIDARITÉ

Après la parution de l'article « Le combat d'Odile contre la syringomyélie » (L'Alsace du 5 mars), les personnes qui souhaitent soutenir financièrement l'opération qu'Odile Tate va subir en Espagne, et qui doit permettre de stopper l'évolution de cette maladie rare, peuvent adresser leurs dons à l'association Opération Olivier à Barcelone, Ferme du Faucon, 26460 Bouvières. Par ailleurs, Odi-

le Tate peut être contactée par mail : odile.tate@gmail.com

COMMÉMORATION

Le soulèvement national tibétain sera commémoré aujourd'hui samedi, à 11 h 30, devant la mairie, rue Pierre-et-Marie-Curie à Mulhouse. Comme chaque année depuis 1999, un drapeau tibétain sera hissé en mémoire du soulèvement à Lhassa, le 10 mars 1959, qui avait été lourdement réprimé.

Faits divers

Écrasé sous un car

Un accident s'est produit hier vers 16 h 40 à l'angle de la rue Hubner et de l'avenue de Colmar à Mulhouse.

Un car appartenant au Conseil départemental qui effectuait une manœuvre pour tourner à droite, alors qu'il arrivait du pont de Bourzwiller, a écrasé un piéton qui traversait au même moment sur le passage zébré.

On ne connaît pas encore les circonstances exactes de l'accident. Le piéton, un homme de 53 ans, s'est retrouvé avec la jambe coincée par la roue avant-droite. Un passant, témoin de la scène a immédiatement effectué un point de compression sur la jambe de la victime consciente mais dans un état grave. Après avoir été médicalisé sur place, l'homme a été trans-

porté en urgence à l'hôpital du Moenchsberg.

La circulation, elle, a été interrompue durant toutes les opérations de secours. Une enquête est en cours à la BADR, Brigade des accidents et des délits routiers du commissariat.

Bourzwiller : tram contre voiture, un blessé léger

Une collision entre une rame de tramway de la ligne 1 de Solea et une voiture s'est produite hier, en fin de matinée, rue des Romains à Mulhouse-Bourzwiller. Elle a fait un blessé léger, le conducteur du véhicule. En raison de cet accident, la circulation a été momentanément interrompue entre les stations Rattachement et Châtaignier sur la ligne 1.



Accident entre un car et piéton, rue Hubner.

Photo L'Alsace/Jean-François Frey

JUSTICE

136 000 € de dégâts pour 150 € de bénéfice

Alain Cheval

Ce Mulhousien de 28 ans a été confondu par son ADN. Il est soupçonné d'avoir dégradé un immeuble en vente pour y dérober du cuivre. Les dégâts occasionnés se chiffrent à plus de 136 000 €.

Cet immeuble, situé rue des Hirondelles à Mulhouse, a été littéralement vandalisé : murs défoncés, sanitaires arrachés, cuisines détruites, plafonds démontés, portes palières des dix appartements défoncées... Tout ça pour pouvoir récupérer les tuyauteries en cuivre et les câbles électriques. Une empreinte ADN a été retrouvée sur un évier. Une empreinte qui a conduit à l'interpellation, mercredi, de ce Mulhousien de 28 ans.

« J'ai visité et rempli deux sacs de tuyaux de cuivre »

Hier, lors de sa comparution immédiate, le mis en cause a reconnu être rentré dans le bâtiment. « J'avais l'impression que l'immeuble était abandonné. J'ai visité et rempli deux sacs de tuyaux de cuivre que j'ai trouvés abandonnés au sol. Je suis allé vendre le tout (60 kg environ) chez un receleur de Kingersheim pour 150 €. Mais je n'ai rien

cassé », jure-t-il face aux magistrats lors de sa comparution immédiate.

La présidente de l'audience, Valérie Messer-Pin, a du mal à croire qu'il était seul dans ce bâtiment. Elle lui rappelle aussi qu'il ne compte pas moins de 17 condamnations à son casier dont la plupart pour des vols. Le procureur de la République, Olivier Collonniers, est scandalisé : « Il est inadmissible de provoquer de tels dégâts pour un gain aussi ridicule. Une seule empreinte a été retrouvée... La vôtre. » Et de requérir une peine de deux ans de prison dont un an sous le régime du sursis avec mise à l'épreuve durant deux ans.

M^e Rotolo estime, pour sa part, que la peine requise est disproportionnée : « Certes, mon client a un casier. Mais, depuis 2013, il n'a plus fait parler de lui. Il est rentré dans le droit chemin. Son erreur : être entré dans cet immeuble qu'il croyait désaffecté. »

Le tribunal condamne Albert Gilgenmann à une peine de 15 mois de prison dont 5 mois SME durant 18 mois. Il part en détention durant dix mois. L'audience pour déterminer le montant des dommages et intérêts est programmée le 7 juin.

Lorsqu'un SDF retrouve un ami sous curatelle

Sorti la veille de prison après sept mois de détention, cet homme de 47 ans est allé squatter chez une connaissance. La soirée a mal tourné.

On ne saura jamais ce qui s'est réellement passé au cours de la nuit de mardi à mercredi. La victime est sous curatelle renforcée et ne parle très peu. Ce sont les infirmiers, en charge de ce patient, qui ont donné l'alerte le lendemain lors de leur passage. L'homme présentait un œil tuméfié. La police sur place n'a pas mis trop longtemps à confondre l'agresseur puisqu'il s'est « pointé » de lui-même dans l'appartement dont il avait les clés.

Hier, à la barre du tribunal, il a raconté qu'il était venu passer la soirée chez cette connaissance. « J'ai amené une bouteille de vodka et du Red-bull. On a bu ensemble », raconte-t-il. Mais il jure qu'il n'a rien volé (30 € ont disparu) et encore moins frappé son hôte. « Je me suis énervé, c'est vrai ! Avant de partir en détention j'avais laissé mes affaires chez lui. Lui

ou ses frères ont tout jeté. Ça m'a énervé. Ce qui m'a le plus énervé aussi c'est d'apprendre que des gens passaient chez lui régulièrement pour le taxer. » Mais l'homme compte déjà onze condamnations et son profil est inquiétant. Le dernier rapport du psychiatre (il date de janvier dernier) évoque une personnalité psychopathe, impulsive et dangereuse.

Le parquet requiert une peine de six mois ferme et demande au tribunal un maintien en détention ainsi qu'une interdiction de séjour dans la rue de la victime. M^e Rotolo pose clairement la question de la responsabilité de son client : « Il souffre de troubles interprétatifs. Il est également intolérant à la frustration. »

Le tribunal condamne Nasredine Dhairi à six mois de prison, décerne un mandat de dépôt. En peine complémentaire, il lui est interdit tout passage rue de Sochaux durant cinq ans.

A.C.

Jugé le matin pour une conduite sans permis, il reprend le volant

Condamné le matin même à Colmar pour une conduite alors que son permis est invalidé faute de point, ce Mulhousien de 28 ans a été arrêté l'après-midi même au volant de sa voiture.

C'est un équipage de policiers municipaux à moto qui a repéré le véhicule mercredi, rue de Toulouse à Bourzwiller. Au volant, les policiers ont clairement identifié un homme qui a brusquement stationné et quitté la voiture précipitamment. Dans la foulée, ils ont vu la passagère sortir du véhicule et se mettre à la place du conducteur. L'homme est revenu comme une fleur quelques minutes plus tard. Rapidement les fonctionnaires ont compris que l'homme n'avait plus de permis. Ce dernier a été annulé faute d'un solde suffisant de points le 4 mars 2015.

Hier, lors de sa comparution immédiate, l'homme a finalement reconnu être au volant du véhicule. La

présidente de l'audience, Valérie Messer-Pin, a du mal à comprendre : « Vous passez le matin en audience à Colmar pour une conduite avec un permis invalidé et on vous retrouve quelques heures après au volant d'une voiture. On a l'impression que vous vous moquez de la justice ! »

Lui raconte une histoire à dormir debout pour justifier cette présence au volant mais plaide qu'il n'est pas un grand délinquant. Le procureur de la République, Olivier Collonniers, demande que le véhicule soit confisqué et requiert une peine de deux mois avec sursis. M^e Rotolo plaide les mauvais concours de circonstances : « Il voulait récupérer son véhicule à Colmar mais n'a absolument pas pensé aux conséquences. »

Le tribunal le condamne à deux mois de prison avec sursis. Son véhicule est confisqué.

A.C.